

AVIS D APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE
Procédure Adaptée

Pouvoir adjudicateur :

Mairie de La Ferté-Alais, Hôtel de Ville, 5, rue des Fillettes, 91590 LA FERTE-ALAIS

Objet du marché public :

Souscription et gestion des contrats d'assurances de la ville.

Procédure de passation :

Procédure Adaptée en application de l'article 28 du code des Marchés Publics

Dispositions législatives, réglementaires ou administratives :

Le contrat d'assurance devra être conforme à la législation française.

Critère d'attribution :

- Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :
 - * La valeur technique de l'offre
 - * Le prix des prestations
 - * L'assistance technique
 - * Les délais d'exécution

Présentation des offres :

- Les offres doivent être rédigées en langue française ; Les prix doivent être indiqués en Euro

Durée du marché ou date limite d'exécution du service :

Durée maximale de 3 ans avec possibilité de résiliation annuelle, pour une prise d'effet au 01/03/2012

Nombre et consistance des lots :

- Lot n°1 Dommages aux biens et risques annexes
- Lot n°2 Responsabilité civile et risques annexes
- Lot n°3 Véhicules à moteur

(possibilité de présenter une offre pour un seul lot ou pour l'ensemble des lots)

Renseignements et justificatifs demandés :déclarations et fiches de renseignements prévues aux articles 43 à 46 et 52 du code des marchés publics, présentés dans le règlement de la consultation.

Date limite de réception des offres :

17 Février 2012 à 17 h 00

Délai de validité des offres :

Les candidats devront maintenir leurs offres jusqu'à la date d'exécution des marchés

Lieu du retrait du dossier et de remise des offres :

Mairie de La Ferté-Alais, Hôtel de Ville, 5, rue des Fillettes, 91590 LA FERTE-ALAIS

Personne à contacter : Mme SARREY

Tél : 01.69.90.88.41

Fax : 01.69.90.88.55

Date d'envoi de la publicité :

12 janvier 2012